

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2022

Présents : ROESER Daniel, DOMENICUCCI Maryse, DESJARDIN Stéphanie, SEBAA Djemal, CASTANHEIRA Serge, DOINNE Régine, DEPIESSE Liliane, PEROTIN Nathalie, MAURICE Dominique, RINCON José, BAILLY Laure, WATTEBLED Joël.

Absents excusés : HENSMANS Kévin, FRISCHMANN Andrée.

Procuration : - .

Secrétaire de séance : DOMENICUCCI Maryse.

1. CONVENTION AVEC LE SIEP POUR L'ENTRETIEN DE LA STATION D'EPURATION

Le conseil municipal, après délibération, autorise à l'unanimité le Maire à signer la convention de prestations avec le SIEP de Piennes pour que la commune assure l'entretien de la station d'épuration, à savoir l'entretien des roseaux et des espaces verts ainsi que du poste de relevage des eaux usées.

2. LOCATION DU FOYER MUNICIPAL

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité de fixer les tarifs de location du foyer comme suit :

Habitants de Tellancourt :

- 150 euros le week-end
- 50 euros la journée en semaine

Habitants de Saint-Pancré et Fresnois-la-Montagne :

- 200 euros le week-end
- 70 euros la journée en semaine

Tarifs applicables à compter des réservations validées après le 1^{er} janvier 2023.

3. TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité de ne pas procéder au remplacement de Monsieur BERT André, deuxième adjoint démissionnaire depuis le mois de juin 2022.

L'ordre du tableau du conseil municipal est donc modifié comme suit :

Maire	Daniel ROESER
1 ^{er} adjoint	Djemal SEBAA
2 ^{ème} adjoint	Joël WATTEBLED

3 ^{ème} adjointe	Maryse DOMENICUCCI
1 ^{er} conseillère	Laure BAILLY
2 ^{ème} conseillère	Régine DOINNE
3 ^{ème} conseillère	Andrée FRISCHMANN
4 ^{ème} conseiller	Kévin HENSMANS
5 ^{ème} conseiller	José RINCON
6 ^{ème} conseiller	Serge CASTANHEIRA
7 ^{ème} conseillère	Stéphanie DESJARDIN
8 ^{ème} conseillère	Liliane DEPIESSE
9 ^{ème} conseiller	Dominique MAURICE
10 ^{ème} conseillère	Nathalie PEROTIN

4. HEURES SUPPLEMENTAIRES EXCEPTIONNELLES - MADAME LAURENT MARLENE

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité de payer les heures supplémentaires exceptionnelles faites au mois de décembre 2022 par Madame LAURENT Marlène, pour le remplacement d'un agent de maternelle en arrêt maladie. Ces heures seront payées sur le mois de janvier.

5. MANDATEMENT HUISSIER DE JUSTICE / AFFAIRE GARCIA - TELLANCOURT

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité de mandater, Monsieur GOZZI Dominique, huissier de justice pour la rédaction et la signification de l'assignation en justice dans le dossier Tellancourt c/Garcia.